

Infirmier-e de bloc opératoire

Processus de sélection

Le dossier de sélection

La sélection est ouverte aux titulaires du Diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme ainsi qu'aux candidats en dernière année d'études conduisant à l'un de ces diplômes (sous réserve qu'ils fournissent une attestation d'inscription en dernier semestre d'études).

Les candidats ne sont plus tenus de justifier de 2 ans d'exercice professionnel pour s'inscrire aux épreuves de sélection pour l'entrée à l'institut de formation des IBODE.

L'admissibilité consiste à présenter :

- 1 dossier administratif
- 1 Curriculum Vitae
- 1 attestation AFGSU de niveau 2 en cours de validité
- 1 projet professionnel

Pour être admissible, le candidat doit obtenir à cette épreuve une note au moins égale à 10 sur 20.

L'entretien oral d'admission

Il consiste en une présentation orale du candidat et de son projet professionnel (8 points) suivi d'un entretien avec le jury (12 points).

Durée : 20 min - notation sur 20.

Une note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

Une formation inscrite au RNCP

La formation prépare au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, certification professionnelle de niveau 7 délivrée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Consultez la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37228/>

Scolarité

Durée des études : 20 mois, organisée en 4 semestres de 5 mois validés par l'obtention de 120 crédits européens.

Rentrée scolaire : lundi 4 septembre 2023.

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (12 unités d'enseignement valident 73 crédits) et d'une formation réalisée en milieu professionnel (47 semaines valident 47 crédits).

Le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire est délivré par l'université.

Le diplôme est enregistré au niveau 7 du Registre National des Certifications Professionnelles n°37.228.

Coût de la formation

Le montant de l'inscription à la sélection et le montant des frais de scolarité, ainsi que les modalités de prise en charge financière, sont indiqués dans la notice d'inscription au concours d'entrée.

Pour en savoir plus :
conours.aphp.fr

Vous pouvez également consulter cette page :
<https://cfdc.aphp.fr/lefinancement-des-etudes/>



Exercice professionnel

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui contribue aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies, ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique.

Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé comme la stérilisation.

Il/elle prépare, organise, et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire ; en pré, per et post interventionnel.

Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en prenant en compte les risques liés à la singularité des personnes soignées, à la nature des interventions chirurgicales, au lieu d'exercice en zone protégée, à l'utilisation des dispositifs médicaux et à l'usage des nouvelles technologies.

En peropératoire, l'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'Etat exerce les activités de circulant, d'instrumentiste, d'aide opératoire et d'assistance chirurgicale., en présence de l'opérateur.

Carrière

- Infirmier/ infirmière de bloc opératoire diplômé(e) d'État
- Cadre de santé paramédical, fonctions d'encadrement et d'enseignement
- Cadre supérieur de santé paramédical
- Directeur des soins...

Lieux d'exercice

- Bloc opératoire
- Unité de prévention et de contrôle du risque infectieux
- Stérilisation
- Institut de formation
- Laboratoire pharmaceutique
- Conseiller technique

Institut de formation des infirmiers de bloc opératoire de l'AP-HP

Pavillon Ady Steg, 4^{ème} étage

8 rue Maria Helena Vieira da Silva
75014 Paris

Tél. : 01 40 27 40 11

E-mail : ecole.ibode@dfc.aphp.fr

Site internet : <https://cfdc.aphp.fr/ecole-ibode/>

Accès

Métro :

Ligne 13 : Porte de Vanves

Tramway :

Ligne T3a : Didot ou Porte de Vanves

Bus :

Ligne 58 arrêt Didot

Ligne 58 arrêt Colonel Monteil Ligne 95 arrêt Didot